

# Charte éthique du CAAD

## Centre d'Accueil pour Adultes en Difficulté

### Présentation

Le CAAD est une association de droit privé, reconnue d'intérêt public, située à Saxon dans le Valais Central. Fondée en 1981 sur le modèle d'une prise en charge familiale, l'association accueille des personnes souffrant d'un handicap psychique et ayant des comportements à risques.

Le CAAD offre un lieu de vie résidentiel ainsi que des appartements protégés et un centre de jour. L'équipe est pluridisciplinaire (psychologue, infirmier, éducateurs spécialisés, maître socioprofessionnel).

### Nos partenaires

Le CAAD collabore avec les institutions sanitaires et sociales des cantons romands (services psychiatriques, tutélaires et juridiques), les médecins référents et les professionnels des services sociaux, ainsi qu'avec les responsables des services, notamment du Service de l'Action Sociale du Canton du Valais.

### Notre mission

Le CAAD est destiné à des personnes en rupture avec la société. Il leur propose de :

- Faire une pause en confiant à l'institution l'organisation momentanée de leur vie courante
- Retrouver un équilibre au niveau de leur santé psychique et physique
- Réapprendre à vivre en société et développer un projet de vie par un accompagnement vers une autonomie adaptée

### Nos valeurs

#### *Le résident*

- Il n'y a pas de situation désespérée.
- Le résident est une personne dont la dignité est reconnue.
- Il est un individu ayant besoin de déterminer lui-même son existence.

#### *Le personnel*

- Le collaborateur est une personne possédant un potentiel humain.
- Il enrichit ses compétences par des formations qualifiantes.
- Le succès de la mission du CAAD repose sur la cohésion et la complémentarité de l'équipe.

#### *Les partenaires*

- Les partenaires sont des participants indispensables à la réalisation de la mission.
- Le CAAD se veut être au service des différentes instances et institutions partenaires.

### Nos principes

- Le résident est aussi important que le collaborateur.
- Une relation de confiance est établie progressivement avec le résident en lui offrant écoute, dialogue et soutien.
- Une relation faite d'authenticité constitue un lien durable permettant au résident de mobiliser des ressources pour évoluer.
- Le résident est accompagné vers la réalisation de ses projets de vie dans la mesure de ses possibilités.
- Les erreurs et échecs sont autant d'occasion d'apprendre.
- Les références théoriques du CAAD sont l'approche systémique, l'approche cognitivo-comportementale et l'approche centrée sur la personne selon C. Rogers.
- Tout résident peut espérer s'installer en appartement protégé avec l'aide de l'équipe éducative.
- La sécurité de la personne est le souci permanent de toute l'équipe.